

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : commune de Bourogne (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21900017100013

POSTE COMPTABLE : SGC BELFORT1

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Budget Communal (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	37
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	39
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	42
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	47

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	50
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	51
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	55
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	57
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	58

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	60
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	61
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	62
B3.1 - Etat des provisions constituées	63
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	65
B9 - Etat du personnel	66
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	69
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	70
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	71
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	72
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	73
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	74

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A

Informations statistiques		
		Valeurs
Population totale		1 762

Informations fiscales (N-2)		
		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		1 453,06

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	962,80
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 026,73
3	Dépenses d'équipement brut / population	582,42
4	Encours de dette / population (2) (3)	264,94
5	DGF / population	14,53
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	49,82 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	97,52 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	56,73 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	25,80 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	6,23 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

NOTE DE PRESENTATION DU BP 2025

COMMUNE DE BOUROGNE

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

CONTEXTE GENERAL

L'année 2025 s'ouvre dans un contexte économique et financier national encore instable et marqué par la prudence. La loi de finances pour 2025 prévoit une légère progression des dotations de l'État, mais les communes doivent continuer à faire preuve de rigueur dans la gestion de leurs dépenses de fonctionnement.

À l'échelle locale, la situation financière de la commune de Bourogne reste saine. L'exercice 2024 s'est clôturé avec un excédent global cumulé de **732 618 €**. Le taux d'épargne brute a été de **25%**, témoignant d'une bonne capacité d'autofinancement. L'épargne nette, après remboursement du capital de la dette, s'est élevée à **372 501 €**.

Le niveau d'endettement de la commune reste modéré, avec une capacité de désendettement inférieure à 2 ans. Cela signifie que la commune serait en mesure de rembourser l'ensemble de sa dette en moins de deux ans si elle y consacrait toute son épargne brute, ce qui est un indicateur positif.

Dans ce contexte, les objectifs pour 2025 sont les suivants :

- ✓ *Maintenir le **niveau de services publics** pour les habitants, malgré la hausse des charges (notamment énergétiques).*
- ✓ *Préserver l'**épargne communale**, pour garantir notre **capacité à investir** sans recours excessif à l'emprunt.*
- ✓ *Prioriser les **investissements utiles, mûrs et bien financés**.*

Ces orientations s'inscrivent dans une logique de prudence et de responsabilité, tout en gardant une ambition pour les projets porteurs d'avenir pour la commune.

OBJECTIFS DE FONCTIONNEMENT

La commune de Bourogne s'engage pour 2025 à une gestion rigoureuse de ses dépenses de fonctionnement, tout en assurant la continuité et la qualité des services publics. Les principaux objectifs sont les suivants :

Maîtrise et optimisation des dépenses de fonctionnement

Une augmentation de **+91 K€** des dépenses de fonctionnement par rapport au BP 2024 est à noter particulièrement dû à une augmentation des charges de personnel de 37 K€, une hausse importante du budget énergie de 38 K€ et aux aménagements des espaces verts rue de Delle de 12 K€. Ce qui fixe le montant des Dépenses de Fonctionnement à **1 698 851.33 €**.

1.70 M€

Maîtrise des charges de personnel :

- Une augmentation générale de la masse salariale de 2% est prévue ce qui correspond aux différents avancements de grade et évolutions de carrière.
- La titularisation de deux agents en CDD entraînera une hausse de la masse salariale, compensée en partie par une diminution des charges liées aux contrats CDD (6248).
- Un départ à la retraite est prévu en septembre, dont l'impact est intégré dans la gestion prévisionnelle des effectifs.
- Les éléments de rémunération tels que l'IFSE, le CIA et la monétisation du CET sont maintenus sans modification.
- Une nouvelle dépense est prévue d'un montant de 3 600 € pour la participation obligatoire de l'employeur à la prévoyance.

Gestion des dépenses d'énergie :

- Une attention particulière sera portée à la maîtrise des dépenses liées aux combustibles et à l'électricité, compte tenu de la volatilité des prix.
- La hausse importante estimée pour 2025 est due à des factures annulées et non imputées en 2024 donc reportées en 2025, ainsi qu'à un rattrapage de facturation d'électricité pour le club ados.

Optimisation des charges courantes :

- Les contrats d'assurance seront renégociés à l'issue de leur échéance en fin d'année 2025, suite à une consultation des différents acteurs du marché.

- Les contrats de maintenance des copieurs ont été renégociés, permettant une baisse significative des dépenses en 2025.

Subventions et contributions :

- Compte tenu de la bonne situation financière du CCAS, aucune subvention de fonctionnement ne sera versée en 2025.
- Les cotisations à divers organismes (6281, 6561) sont maintenues, leur pertinence ayant été vérifiée.

Gestion des imprévus :

- Un montant est provisionné pour faire face aux contentieux en cours et aux éventuels imprévus.

Optimisation des recettes de fonctionnement

Les prévisions de recettes de Fonctionnement sont à la hausse d'environ **+28 K€** par rapport au BP 2024. Cette hausse est principalement dû à l'évolution de la fiscalité et des dotations de 21 K€. Ces prévisions restent néanmoins prudentes par rapport aux produits réellement perçus en 2024 de 1 890 K€. Ce qui fixe le montant des Dépenses de Fonctionnement à **1 809 097.00 €**.

1.81 M€

Stabilisation de la fiscalité locale :

- Les taux communaux resteront stables.
- Seule une **augmentation des bases** d'imposition de **1,7%** est prévue, conformément aux estimations de l'État.
- Une approche prudente est maintenue dans l'estimation des recettes liées aux taxes additionnelles aux droits de mutation, en raison du contexte économique incertain.

Produits des services et du domaine :

- Une attention particulière sera portée à l'optimisation des recettes liées aux activités culturelles, de l'enfance et de la jeunesse. Aucune évolution particulière dans ce chapitre.

Dotations et participations :

- La commune veillera à suivre attentivement l'évolution des dotations de l'État et des participations des autres collectivités, afin d'anticiper les éventuelles variations et d'adapter sa stratégie financière en conséquence.

Cette gestion rigoureuse permettra de préserver l'épargne communale et de garantir la capacité d'investissement de la commune, tout en maintenant un service public de qualité pour les habitants.

ORIENTATION EN MATIERE D'INVESTISSEMENT

La commune de Bourogne entend poursuivre une politique d'investissement réaliste et répondant aux besoins de la population en 2025, en priorisant les projets qui contribuent au développement durable de la commune.

Dépenses d'investissement

Le budget prévoit un total de **1 094 051.00 €** de dépenses d'investissement, incluant les restes à réaliser et les nouveaux investissements. Ces fonds seront alloués à la poursuite des projets engagés et au lancement de nouvelles initiatives structurantes.

1.09 M€

Poursuite des projets engagés (Restes à Réaliser) :

- Les travaux en cours au cimetière (aménagement, caveaux, cavurnes), les travaux de voirie (diverses réparations, sécurisation) et les aménagements d'aires de jeux seront achevés en 2025.
- Une attention particulière sera portée à la gestion des coûts afin d'éviter tout dépassement budgétaire.

Programmation de nouveaux projets structurants :

- La commune engagera la phase 1 des travaux de la rue Bernardot (réfection de la chaussée, trottoirs, éclairage).
- Le projet de rénovation de l'école fera l'objet d'études de maîtrise d'œuvre et d'une recherche active de financements.

- Le projet de restauration scolaire (amélioration des aménagements du foyer) sera également étudié et financé en priorité. Les travaux sont espérés pour fin 2025.
- Un logiciel de gestion du cimetière sera mis en place pour faciliter l'administration et l'information aux familles.

Investissements spécifiques :

- D'autres dépenses concernent des études préalables, des aménagements de terrains, des travaux de bâtiments et l'acquisition de divers équipements afin d'améliorer l'usage et la fonctionnalité des équipements communaux.

Recettes d'investissement

Pour financer ces investissements, la commune prévoit un total de **451 187.00 €** de recettes, provenant de diverses sources de financement.

0.45 M€

Mobilisation maximale des financements externes :

- La commune sollicitera activement les financements disponibles auprès de l'État (DETR, Fonds Vert), du Grand Belfortain Communauté d'Agglomération (GBCA), du Département, de la Région et de TDE90.
- L'optimisation des plans de financement est un objectif majeur pour les investissements prioritaires en 2025.

Produits de cessions

- Un terrain communal sera vendu pour permettre la construction d'un cabinet dentaire, répondant ainsi à un besoin de santé publique. Le produit de cette vente sera affecté au financement des investissements.

Autres recettes

- La commune sera attentive aux opportunités de financement complémentaires, telles que les subventions spécifiques pour des projets liés à la transition énergétique, à l'aménagement du territoire ou à la préservation de la biodiversité.

En mettant en œuvre ces orientations, la commune de Bourogne souhaite améliorer le cadre de vie de ses habitants, renforcer son attractivité et préparer l'avenir dans une perspective durable, tout en maîtrisant ses dépenses et en optimisant ses recettes d'investissement.

CONCLUSION

En conclusion, le **budget 2025** est un budget prudent qui a pour objectif de préserver la bonne santé financière de la commune en ménageant notamment ses capacités d'investissements tout en entamant la réalisation du projet de mandat de l'équipe municipale et anticiper les projets futurs.

BUDGET PRIMITIF 2025

Commune de BOUROGNE

BP 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Total des dépenses	2 330 831.44 €	Total des recettes	2 330 831.44 €
011 Charges à caractère général	682 575.33 €	013 Atténuations de charges	21 600.00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	845 145.00 €	70 Produits des services du domaine et ventes diverses	114 196.00 €
014 Atténuations de produits	15 000.00 €	731 Fiscalité locale	444 514.00 €
65 Autres charges de gestion courante	142 740.00 €	73... Autres impôts et taxes	906 118.00 €
		73 Impôts et taxes	1 350 632.00 €
		74 Dotations subventions et participations	313 569.00 €
		75 Autres produits de gestion courante	9 100.00 €
Total des dépenses de gestion courante	1 685 460.33 €	Total des recettes de gestion courante	1 809 097.00 €
66 Charges financières	10 793.00 €	76 Produits financiers	0.00 €
67 Charges exceptionnelles	200.00 €	77 Produits exceptionnels	0.00 €
68 Dotations aux provisions semi-budgétaires	0.00 €		
Total des dépenses réelles	1 696 453.33 €	Total des recettes réelles	1 809 097.00 €
023 Virement à la section d'investissement	631 980.11 €		
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 398.00 €	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0.00 €
Total des dépenses d'ordre	634 378.11 €	Total des recettes d'ordre	0.00 €
		R002 Résultat reporté ou anticipé	521 734.44 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Total des dépenses	1 094 051.00 €	Total des recettes	1 094 051.00 €
20 Immobilisations incorporelles	57 930.00 €	13 Subventions d'investissement (hors 138)	162 189.00 €
21 Immobilisations corporelles	968 296.00 €	138 Autres subventions d'invest. non transférables	
16 Emprunts et dettes assimilés	67 825.00 €	204 Subventions d'équipement versées	
Dont remboursement du capital des emprunts	66 425.00 €	10 Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	27 000.00 €
		1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	200 000.00 €
		16 Emprunts et dettes assimilées	1 400.00 €
		024 Produit des cessions d'immobilisations	58 200.00 €
Dont restes à réaliser dépenses d'investissement N-1	144 776.00 €	Dont restes à réaliser recettes d'investissement N-1	187 509.00 €
Total des dépenses réelles	1 094 051.00 €	Total des recettes réelles	448 789.00 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		021 Virement de la section de fonctionnement	631 980.11 €
041 Opérations patrimoniales		040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 398.00 €
total des dépenses d'ordre	0.00 €	041 Opérations patrimoniales	0.00 €
		total des recettes d'ordre	634 378.11 €
		R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	10 883.89 €

Total Budget 2025	
3 424 882.44 €	Total des recettes 3 424 882.44 €

CREDITS DE REPORTS - ETAT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT - RESTES A REALISER AU 31/12/2024

article M37	INTITULE	CREDITS VOTES	CREDITS CONSOMMES	crédits reportés	justificatifs
TOTAL 20		27 725.00	5 745.00	15 840.00	
202				2 880.00	modification simplifiée du plu-devis AUTO du 3/09/2024 (2890€)
2031				12 940.00	étude aménagement énergétique du groupe scolaire devis OCARIS (12960€) du 2 mai 2024
TOTAL 21	Immobilisations Corporelles	774 290.00	117 765.34	128 936.00	
2111	terrains nus			7 176.00	délimitation de terrain devis Rollin signé le 07/11/2022-2346€ (reste sur devis 810€)devis complémentaire Rollin signé le 7/12/2023 (288€) - acquisitions foncières rue du Pâquis bornage -2èm tranche (3120€) devis Rollin du 2/05/2024-bornage terrain rue Valbert (2938€) devis Rollin signé le 11/12/2023
2116	cimetière			16 993.00	devis HENNER : mise en place caveau d'attente(3215 € TTC) devis du 2/05/2024- caveurnes (1625 €) devis du 2/05/2024- relevé de 6 tombes (9800€)devis du 3/09/2024- mur cimetière (6352.8€) devis GLOSUE du 4/12/2024
2117	Bois et forêt			14 543.00	programms ONF 2024 (14157€)devis du 16 mai 2024 (reste 1 965.15€)- chemin forestier devis Malnet du 16 mai 2024 (12 577.01€)
2128				14 642.00	renovation aire de jeux de la Baie devis SADT (14 641.20€) du 2/05/2024
21311	Bâtiments administratifs			8 880.00	mairie : accueil devis NEGRO de (3195.33€) signé le 20/11/2023+ sols devis MIROLO (3684.24€)du 24/09/2024
21612	église			41 098.00	Eglise : escaliers devis WATREMEZ du 9/10/2024 (24 888€)- nettoyage façades (8204.40€) devis LAMY du 4/12/2024+ éclairage (8005.43€) devis BAUMGARTNER signé du 4/12/2024
21351	installations générales dans les Bâtiments			4 828.00	mairie. ascenseur : moteur (3314.72€) + téléalarme (1512.87 €) devis ERMIHES signés le 6/06/2024
2131	Réseaux de voirie			10 671.00	MO travaux rue Bernardot devis IMAJ du 4/12/2024 (10670.40€)
21578	autres matériel technique			3 169.00	panneaux rues Basse -Haute(2954.40€) devis TI MARQUAGE du 30/08/2024 + petits panneaux (214.48€) devis BARTHE SASU du 26/11/2024
21848	autres matériel de bureau et mobiliers			6 471.00	meubles de bureau :2 devis OBB0 du 27/12/2024 (1899.45€)+(1756.36€) mobilier accueil mairie: devis DACTYL BUREAU (2855.09€)du 20/12/2024
2188	autres			469.00	vitrine pour cimetière (464.90) devis BARTHE SASU du 26/11/2024
TOTAL GENERAL				144 776.00	

CREDITS DE REPORTS - ETAT DES RECETTES D'INVESTISSEMENT - RESTES A REALISER AU 31/12/2024

ARTICLE	INTITULE	CREDITS VOTES	CREDITS CONSOMMES	crédits reportés	justificatifs
TOTAL 13		170 483.00	30 800.12	129 309.00	
1321	Etat et établissements nationaux				
1323	départements			14 000.00	abribus phase 2 (7000€)+ feux tricolores (7000€) conventions signées la 30/05/2023
13251	Subvention du GPF de rattachement			53 309.00	subvention 68CA pour voirie rues Lablortier et Paquis (13759€ +39550€) convention de financement du 19/11/2023
13461	DETR			62 000.00	travaux de voirie rues Lablortier et Paquis (10 000€ et 52 000€) notification du 12/04/2023
1328	Autres subventions				
024	Produits de cession	58 200.00	-	58 200.00	compromis de vente terrain de tennis rue Valbert du 9/02/2024
TOTAL des Recettes				187 509.00	

solde crédits de report

42 733.00

A Bourgne, le 31 décembre 2024
Le Maire,

Baptiste GUARDIA



I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00 %
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	1 643 813,36	2 280 332,12	96 099,57	A1 732 618,33
Investissement	222 612,07	389 924,86 (3)	-156 428,90	A2 10 883,89
Fonctionnement	1 421 201,29	1 890 407,26 (4)	252 528,47	A3 721 734,44

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 144 776,00	III + IV 187 509,00	B1 42 733,00
Investissement	I 144 776,00	III 187 509,00	B2 42 733,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	775 351,33
Investissement	A2 + B2	53 616,89
Fonctionnement	A3 + B3	721 734,44

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 144 776,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	15 840,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	128 936,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 187 509,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	58 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	129 309,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES		RECETTES	
			949 275,00		895 658,11

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	144 776,00		187 509,00	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif) 0,00		(si solde positif) 10 883,89

=

	Total de la section d'investissement (2)		1 094 051,00		1 094 051,00
--	--	--	--------------	--	--------------

VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES		RECETTES	
			2 330 831,44		1 809 097,00

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit) 0,00		(si excédent) 521 734,44

=

	Total de la section de fonctionnement (3)		2 330 831,44		2 330 831,44
--	---	--	--------------	--	--------------

TOTAL DU BUDGET (4)

			3 424 882,44		3 424 882,44
--	--	--	--------------	--	--------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	29 845,00	15 840,00	42 090,00	42 090,00	57 930,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	664 905,00	128 936,00	839 360,00	839 360,00	968 296,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		694 750,00	144 776,00	881 450,00	881 450,00	1 026 226,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	100 502,00	0,00	67 825,00	67 825,00	67 825,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		100 502,00	0,00	67 825,00	67 825,00	67 825,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		795 252,00	144 776,00	949 275,00	949 275,00	1 094 051,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	795 252,00	144 776,00	949 275,00	949 275,00	1 094 051,00
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 094 051,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	170 683,00	129 309,00	32 880,00	32 880,00	162 189,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		170 683,00	129 309,00	32 880,00	32 880,00	162 189,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	79 741,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	271 848,90	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	58 200,00	0,00	0,00	58 200,00
Total des recettes financières		352 989,90	58 200,00	228 400,00	228 400,00	286 600,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		523 672,90	187 509,00	261 280,00	261 280,00	448 789,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	425 610,00		631 980,11	631 980,11	631 980,11
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	2 398,00		2 398,00	2 398,00	2 398,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		428 008,00		634 378,11	634 378,11	634 378,11

TOTAL	951 680,90	187 509,00	895 658,11	895 658,11	1 083 167,11
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	10 883,89
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 094 051,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

634 378,11

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	629 076,47	0,00	682 575,33	682 575,33	682 575,33
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	808 368,00	0,00	845 145,00	845 145,00	845 145,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	138 851,00	0,00	142 740,00	142 740,00	142 740,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 591 295,47	0,00	1 685 460,33	1 685 460,33	1 685 460,33
66	Charges financières	13 659,00	0,00	10 793,00	10 793,00	10 793,00
67	Charges spécifiques (3)	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 605 154,47	0,00	1 696 453,33	1 696 453,33	1 696 453,33

023	Virement à la section d'investissement (4)	425 610,00		631 980,11	631 980,11	631 980,11
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 398,00		2 398,00	2 398,00	2 398,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		428 008,00		634 378,11	634 378,11	634 378,11

TOTAL	2 033 162,47	0,00	2 330 831,44	2 330 831,44	2 330 831,44
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 330 831,44
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	18 358,00	0,00	21 600,00	21 600,00	21 600,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	106 023,00	0,00	114 196,00	114 196,00	114 196,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	911 118,00	0,00	906 118,00	906 118,00	906 118,00
731	Fiscalité locale	432 539,00	0,00	444 514,00	444 514,00	444 514,00
74	Dotations et participations (3)	303 057,00	0,00	313 569,00	313 569,00	313 569,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	9 539,00	0,00	9 100,00	9 100,00	9 100,00
Total des recettes de gestion courante		1 780 634,00	0,00	1 809 097,00	1 809 097,00	1 809 097,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 780 634,00	0,00	1 809 097,00	1 809 097,00	1 809 097,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 780 634,00	0,00	1 809 097,00	1 809 097,00	1 809 097,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	521 734,44
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 330 831,44
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	634 378,11	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	67 825,00	0,00	67 825,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	57 930,00	0,00	57 930,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	968 296,00	0,00	968 296,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 094 051,00	0,00	1 094 051,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 094 051,00
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	682 575,33		682 575,33
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	845 145,00		845 145,00
014	Atténuations de produits	15 000,00		15 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	142 740,00	0,00	142 740,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	10 793,00	0,00	10 793,00
67	Charges spécifiques (9)	200,00	0,00	200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	2 398,00	2 398,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		631 980,11	631 980,11
Dépenses de fonctionnement – Total		1 696 453,33	634 378,11	2 330 831,44

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 330 831,44
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	27 000,00	0,00	27 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	162 189,00	0,00	162 189,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 400,00	0,00	1 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 398,00	2 398,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		631 980,11	631 980,11
024	Produits des cessions d'immobilisations	58 200,00		58 200,00
Recettes d'investissement – Total		248 789,00	634 378,11	883 167,11

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	10 883,89
---	-----------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	200 000,00
--------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 094 051,00
--	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	21 600,00		21 600,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	114 196,00		114 196,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	906 118,00		906 118,00
731	Fiscalité locale	444 514,00		444 514,00
74	Dotations et participations (8)	313 569,00		313 569,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	9 100,00	0,00	9 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 809 097,00	0,00	1 809 097,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
		R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	521 734,44
			=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 330 831,44

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE			A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	795 252,00	144 776,00	0,00	949 275,00	949 275,00	0,00	949 275,00	1 094 051,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	29 845,00	15 840,00	0,00	42 090,00	42 090,00	0,00	42 090,00	57 930,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	664 905,00	128 936,00	0,00	839 360,00	839 360,00	0,00	839 360,00	968 296,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	694 750,00	144 776,00	0,00	881 450,00	881 450,00	0,00	881 450,00	1 026 226,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	100 502,00	0,00		67 825,00	67 825,00		67 825,00	67 825,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	100 502,00	0,00	0,00	67 825,00	67 825,00	0,00	67 825,00	67 825,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	795 252,00	144 776,00	0,00	949 275,00	949 275,00	0,00	949 275,00	1 094 051,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)		0,00
--	--	------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								
1 094 051,00								

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES					
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	679 832,00	187 509,00	695 658,11	695 658,11	883 167,11
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	170 683,00	129 309,00	32 880,00	32 880,00	162 189,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	170 683,00	129 309,00	32 880,00	32 880,00	162 189,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	79 741,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	58 200,00	0,00	0,00	58 200,00
Total des recettes financières	81 141,00	58 200,00	28 400,00	28 400,00	86 600,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	251 824,00	187 509,00	61 280,00	61 280,00	248 789,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	425 610,00		631 980,11	631 980,11	631 980,11
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	2 398,00		2 398,00	2 398,00	2 398,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	428 008,00		634 378,11	634 378,11	634 378,11

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	10 883,89
---	------------------

Affectation au compte 1068 (8)	200 000,00
---------------------------------------	-------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
----------	------------------------------------	---------	------------------------	---------------------	---

Total des recettes d'investissement cumulées				1 094 051,00
--	--	--	--	--------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE				A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	795 252,00	144 776,00	0,00	949 275,00	949 275,00	0,00	949 275,00	1 094 051,00
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	29 845,00	15 840,00	0,00	42 090,00	42 090,00	0,00	42 090,00	57 930,00
202	0,00	2 880,00		550,00	550,00	0,00	550,00	3 430,00
2031	23 945,00	12 960,00		12 540,00	12 540,00	0,00	12 540,00	25 500,00
2033	900,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
2051	5 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	664 905,00	128 936,00	0,00	839 360,00	839 360,00	0,00	839 360,00	968 296,00
2111	9 616,00	7 176,00		0,00	0,00	0,00	0,00	7 176,00
2112	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
2113	0,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
2116	14 830,00	16 993,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	19 993,00
2117	27 375,00	14 543,00		11 588,00	11 588,00	0,00	11 588,00	26 131,00
2128	14 642,00	14 642,00		0,00	0,00	0,00	0,00	14 642,00
21311	22 971,00	8 880,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	11 880,00
21312	11 548,00	0,00		91 000,00	91 000,00	0,00	91 000,00	91 000,00
21318	453 330,00	0,00		266 050,00	266 050,00	0,00	266 050,00	266 050,00
21351	4 827,00	4 828,00		0,00	0,00	0,00	0,00	4 828,00
2151	35 021,00	10 671,00		397 749,00	397 749,00	0,00	397 749,00	408 420,00
2152	28 159,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
21538	4 320,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
21578	5 890,00	3 169,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	6 169,00
2158	4 897,00	0,00		16 100,00	16 100,00	0,00	16 100,00	16 100,00
21612	24 629,00	41 098,00		0,00	0,00	0,00	0,00	41 098,00
21838	850,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	6 471,00		1 150,00	1 150,00	0,00	1 150,00	7 621,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	465,00		18 223,00	18 223,00	0,00	18 223,00	18 688,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf '2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		694 750,00	144 776,00	0,00	881 450,00	881 450,00	0,00	881 450,00	1 026 226,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	100 502,00	0,00		67 825,00	67 825,00		67 825,00	67 825,00
1641	Emprunts en euros	99 102,00	0,00		66 425,00	66 425,00		66 425,00	66 425,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 400,00	0,00		1 400,00	1 400,00		1 400,00	1 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		100 502,00	0,00	0,00	67 825,00	67 825,00	0,00	67 825,00	67 825,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		795 252,00	144 776,00	0,00	949 275,00	949 275,00	0,00	949 275,00	1 094 051,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
015	garderie périscolaire		170 687,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Abords de la mairie		431 645,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	ENTREES DE VILLE		283 691,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Bâtiment future mairie		705 574,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14	Restructuration Poste		54 261,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17	ENTREES DE VILLE		1 382 874,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	PAVILLONS SENIORS ET CABINET MEDICAL		199 084,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			3 227 820,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 015
LIBELLE : garderie périscolaire
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		170 687,80	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 015,26	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	815,10	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 200,16	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	164 672,54	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	164 672,54	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 016
LIBELLE : Abords de la mairie
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		431 645,73	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	785,75	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	785,75	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	430 859,98	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	101 523,93	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	329 336,05	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		785,75	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	785,75	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	785,75	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 017
LIBELLE : ENTREES DE VILLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		283 691,24	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	261,12	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	261,12	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	283 430,12	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	283 430,12	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 13
LIBELLE : Bâtiment future mairie
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		705 574,92	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	104 728,24	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	22 765,29	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	63 599,29	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 363,66	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	600 846,68	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	599 697,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	1 149,68	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 14
LIBELLE : Restructuration Poste
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		54 261,91	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	54 261,91	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	54 261,91	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 17
LIBELLE : ENTREES DE VILLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 382 874,39	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 138,08	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 394,65	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	743,43	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 378 736,31	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 378 736,31	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 18
LIBELLE : PAVILLONS SENIORS ET CABINET MEDICAL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		199 084,90	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	39 079,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	39 079,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	160 005,90	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	1 530,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	158 475,90	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE				A3

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	679 832,00	187 509,00	695 658,11	695 658,11	883 167,11
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	170 683,00	129 309,00	32 880,00	32 880,00	162 189,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	10 446,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	14 000,00	14 000,00	20 000,00	20 000,00	34 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	53 309,00	53 309,00	10 000,00	10 000,00	63 309,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	30 928,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	2 880,00	2 880,00	2 880,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	62 000,00	62 000,00	0,00	0,00	62 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	170 683,00	129 309,00	32 880,00	32 880,00	162 189,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	79 741,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
10222	FCTVA	74 741,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	58 200,00	0,00	0,00	58 200,00
	Total des recettes financières	81 141,00	58 200,00	28 400,00	28 400,00	86 600,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	251 824,00	187 509,00	61 280,00	61 280,00	248 789,00
021	Virement de la section de fonctionnement	425 610,00		631 980,11	631 980,11	631 980,11

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 398,00	I	2 398,00	2 398,00	2 398,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	2 398,00		2 398,00	2 398,00	2 398,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		428 008,00		634 378,11	634 378,11	634 378,11

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE			B

DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 033 162,47	0,00	0,00	2 330 831,44	2 330 831,44	0,00	2 330 831,44	2 330 831,44
011	Charges à caractère général (3)	629 076,47	0,00	0,00	682 575,33	682 575,33	0,00	682 575,33	682 575,33
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	808 368,00	0,00		845 145,00	845 145,00		845 145,00	845 145,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	138 851,00	0,00	0,00	142 740,00	142 740,00	0,00	142 740,00	142 740,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 591 295,47	0,00	0,00	1 685 460,33	1 685 460,33	0,00	1 685 460,33	1 685 460,33
66	Charges financières	13 659,00	0,00		10 793,00	10 793,00		10 793,00	10 793,00
67	Charges spécifiques (3)	200,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		13 859,00	0,00	0,00	10 993,00	10 993,00		10 993,00	10 993,00
Total des dépenses réelles		1 605 154,47	0,00	0,00	1 696 453,33	1 696 453,33	0,00	1 696 453,33	1 696 453,33
023	Virement à la section d'investissement	425 610,00			631 980,11	631 980,11		631 980,11	631 980,11
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	2 398,00			2 398,00	2 398,00		2 398,00	2 398,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		428 008,00			634 378,11	634 378,11		634 378,11	634 378,11

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00
---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées								2 330 831,44
---	--	--	--	--	--	--	--	--------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 780 634,00	0,00	1 809 097,00	1 809 097,00	1 809 097,00
013	Atténuations de charges (2)	18 358,00	0,00	21 600,00	21 600,00	21 600,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	106 023,00	0,00	114 196,00	114 196,00	114 196,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	911 118,00	0,00	906 118,00	906 118,00	906 118,00
731	Fiscalité locale	432 539,00	0,00	444 514,00	444 514,00	444 514,00
74	Dotations et participations (2)	303 057,00	0,00	313 569,00	313 569,00	313 569,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	9 539,00	0,00	9 100,00	9 100,00	9 100,00
	Total des recettes de gestion des services	1 780 634,00	0,00	1 809 097,00	1 809 097,00	1 809 097,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	1 780 634,00	0,00	1 809 097,00	1 809 097,00	1 809 097,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	521 734,44
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 330 831,44
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE			B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 033 162,47	0,00	0,00	2 330 831,44	2 330 831,44	0,00	2 330 831,44	2 330 831,44
011	Charges à caractère général (4)	629 076,47	0,00	0,00	682 575,33	682 575,33	0,00	682 575,33	682 575,33
6042	Achats de prestations de services	59 300,00	0,00		58 000,00	58 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00
60611	Eau et assainissement	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60612	Energie - Electricité	155 000,00	0,00		192 600,00	192 600,00	0,00	192 600,00	192 600,00
60621	Combustibles	2 500,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
60622	Carburants	5 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60623	Alimentation	8 100,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
60631	Fournitures d'entretien	3 205,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	20 013,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60633	Fournitures de voirie	10 252,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
60636	Habilleement et vêtements de travail	2 500,00	0,00		2 750,00	2 750,00	0,00	2 750,00	2 750,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	10 500,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
6067	Fournitures scolaires	9 100,00	0,00		9 100,00	9 100,00	0,00	9 100,00	9 100,00
6068	Autres matières et fournitures	1 600,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
611	Contrats de prestations de services	18 771,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	778,00	0,00		6 600,00	6 600,00	0,00	6 600,00	6 600,00
61358	Autres	24 783,00	0,00		13 600,00	13 600,00	0,00	13 600,00	13 600,00
61521	Entretien terrains	3 905,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	22 762,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	13 872,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	11 783,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61524	Entretien bois et forêts	4 200,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
61551	Entretien matériel roulant	13 233,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 358,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	18 265,00	0,00		16 350,00	16 350,00	0,00	16 350,00	16 350,00
6161	Multirisques	20 087,00	0,00		23 500,00	23 500,00	0,00	23 500,00	23 500,00
6182	Documentation générale et technique	1 060,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
6188	Autres frais divers	13 275,47	0,00		10 819,33	10 819,33	0,00	10 819,33	10 819,33
62268	Autres honoraires, conseils	828,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	110,00	0,00		6 200,00	6 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 424,00	0,00		13 100,00	13 100,00	0,00	13 100,00	13 100,00
6236	Catalogues et imprimés	1 750,00	0,00		6 700,00	6 700,00	0,00	6 700,00	6 700,00
6237	Publications	6 562,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	2 386,00	0,00		2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
6247	Transports collectifs	15 357,00	0,00		11 302,00	11 302,00	0,00	11 302,00	11 302,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 150,00	0,00		1 150,00	1 150,00	0,00	1 150,00	1 150,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	18 277,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
627	Services bancaires et assimilés	350,00	0,00		350,00	350,00	0,00	350,00	350,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 466,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6282	Frais de gardiennage	6 047,00	0,00		1 554,00	1 554,00	0,00	1 554,00	1 554,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	71 610,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	7 496,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6288	Autres services extérieurs	780,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	800,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6358	Autres droits	5 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	481,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	808 368,00	0,00		845 145,00	845 145,00		845 145,00	845 145,00
6218	Autre personnel extérieur	117 992,00	0,00		107 000,00	107 000,00		107 000,00	107 000,00
6331	Versement mobilité	6 560,00	0,00		6 800,00	6 800,00		6 800,00	6 800,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	652,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	5 214,00	0,00		5 300,00	5 300,00		5 300,00	5 300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 844,00	0,00		13 500,00	13 500,00		13 500,00	13 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 227,00	0,00		1 300,00	1 300,00		1 300,00	1 300,00
64111	Rémunération principale titulaires	293 461,00	0,00		355 500,00	355 500,00		355 500,00	355 500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64112	SFT, indemnité de résidence	2 280,00	0,00		4 300,00	4 300,00		4 300,00	4 300,00
64113	NBI	1 551,00	0,00		1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
64118	Autres indemnités	74 373,00	0,00		87 000,00	87 000,00		87 000,00	87 000,00
64131	Rémunérations	52 313,00	0,00		20 500,00	20 500,00		20 500,00	20 500,00
64132	SFT, indemnité de résidence	1 047,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	18 559,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	9 118,00	0,00		11 100,00	11 100,00		11 100,00	11 100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	65 784,00	0,00		70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	111 378,00	0,00		116 000,00	116 000,00		116 000,00	116 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 913,00	0,00		2 850,00	2 850,00		2 850,00	2 850,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	26 946,00	0,00		26 245,00	26 245,00		26 245,00	26 245,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00		1 400,00	1 400,00		1 400,00	1 400,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		150,00	150,00		150,00	150,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		3 600,00	3 600,00		3 600,00	3 600,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 156,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6488	Autres	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	138 851,00	0,00	0,00	142 740,00	142 740,00	0,00	142 740,00	142 740,00
65311	Indemnités de fonction	71 444,00	0,00		72 000,00	72 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 220,00	0,00		1 220,00	1 220,00	0,00	1 220,00	1 220,00
65313	Cotisations de retraite	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 334,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65315	Formation	2 300,00	0,00		2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00
65316	Frais de représentation du maire	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		60,00	60,00	0,00	60,00	60,00
65568	Autres contributions	18 231,00	0,00		18 150,00	18 150,00	0,00	18 150,00	18 150,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6561	Organismes de regroupement	10 082,00	0,00		4 100,00	4 100,00	0,00	4 100,00	4 100,00
65733	Subv. fonct. départements	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657364	Subv.Fonct. Caisse des écoles	1 550,00	0,00		1 550,00	1 550,00	0,00	1 550,00	1 550,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	5 200,00	0,00		7 850,00	7 850,00	0,00	7 850,00	7 850,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65888	Autres	10,00	0,00		8 010,00	8 010,00	0,00	8 010,00	8 010,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 591 295,47	0,00	0,00	1 685 460,33	1 685 460,33	0,00	1 685 460,33	1 685 460,33
66	Charges financières	13 659,00	0,00		10 793,00	10 793,00		10 793,00	10 793,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 659,00	0,00		10 793,00	10 793,00		10 793,00	10 793,00
67	Charges spécifiques (4)	200,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	200,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		13 859,00	0,00	0,00	10 993,00	10 993,00		10 993,00	10 993,00
Total des dépenses réelles		1 605 154,47	0,00	0,00	1 696 453,33	1 696 453,33	0,00	1 696 453,33	1 696 453,33
023	Virement à la section d'investissement	425 610,00			631 980,11	631 980,11		631 980,11	631 980,11
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 398,00			2 398,00	2 398,00		2 398,00	2 398,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	2 398,00			2 398,00	2 398,00		2 398,00	2 398,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		428 008,00			634 378,11	634 378,11		634 378,11	634 378,11

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice

0,00

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 780 634,00	0,00	1 809 097,00	1 809 097,00	1 809 097,00
013	Atténuations de charges (3)	18 358,00	0,00	21 600,00	21 600,00	21 600,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	18 358,00	0,00	21 600,00	21 600,00	21 600,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	106 023,00	0,00	114 196,00	114 196,00	114 196,00
7022	Coupes de bois	467,00	0,00	4 200,00	4 200,00	4 200,00
7023	Menus produits forestiers	2 970,00	0,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
7025	Taxes d'affouage	1 250,00	0,00	60,00	60,00	60,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	1 700,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	700,00	0,00	700,00	700,00	700,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
70632	Redevances services à caractère loisir	5 800,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	7 036,00	0,00	7 036,00	7 036,00	7 036,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	911 118,00	0,00	906 118,00	906 118,00	906 118,00
73211	Attribution de compensation	843 592,00	0,00	843 592,00	843 592,00	843 592,00
73221	FNGIR	27 526,00	0,00	27 526,00	27 526,00	27 526,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	40 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
731	Fiscalité locale	432 539,00	0,00	444 514,00	444 514,00	444 514,00
73111	Impôts directs locaux	331 396,00	0,00	340 124,00	340 124,00	340 124,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	89 151,00	0,00	93 812,00	93 812,00	93 812,00
73141	Accise sur l'électricité	11 992,00	0,00	10 578,00	10 578,00	10 578,00
74	Dotations et participations (3)	303 057,00	0,00	313 569,00	313 569,00	313 569,00
741121	DSR des communes	23 575,00	0,00	25 595,00	25 595,00	25 595,00
742	Dot. aux élus locaux	293,00	0,00	293,00	293,00	293,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7473	Participation départements	800,00	0,00	800,00	800,00	800,00
74751	Participation GFP de rattachement	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
747888	Autres	47 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	224 789,00	0,00	229 081,00	229 081,00	229 081,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
74888	Autres	0,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	9 539,00	0,00	9 100,00	9 100,00	9 100,00
752	Revenus des immeubles	6 105,00	0,00	9 100,00	9 100,00	9 100,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	3 434,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 780 634,00	0,00	1 809 097,00	1 809 097,00	1 809 097,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 780 634,00	0,00	1 809 097,00	1 809 097,00	1 809 097,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV -- ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
			Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor					
5192 Avances de trésorerie					
51931 Lignes de trésorerie					
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt					
5194 Billets de trésorerie					
5198 Autres crédits de trésorerie					
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 018 723,45									
1641 Emprunts en euros (total)					1 018 723,45									
3294614	CAISSE D'EPARGNE	10/05/2010		25/09/2010	500 000,00	F		3,650	3,732		T	X Echéance constante		A-1
8932803	CAISSE D'EPARGNE	24/10/2011		25/02/2012	200 000,00	F		4,140	4,228		T	X Echéance constante		A-1
AN096912-2022	CAISSE D'EPARGNE	10/06/2022		25/09/2022	300 000,00	F		1,510	1,396		A	X Echéance constante		A-1
SIAS 2021-243	CAF DU TER DE BELFORT	10/12/2021		01/09/2024	18 723,45	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 018 723,45									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		466 824,72					66 424,92	10 792,56	0,00	3 288,48
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		466 824,72					66 424,92	10 792,56	0,00	3 288,48
3294614		0,00	A-1	175 354,02	5,42	F		3,732	29 332,46	6 001,98	0,00	88,83
8932803		0,00	A-1	34 314,49	1,83	F		4,228	16 803,83	1 161,97	0,00	72,50
AN096912-2022		0,00	A-1	240 305,10	11,00	F		1,396	18 416,29	3 628,61	0,00	3 127,15
SIAS 2021-243		0,00	A-1	16 851,11	8,67	F		0,000	1 872,34	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
Total général		0,00		466 824,72					66 424,92	10 792,56		3 288,48

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	466 824,72	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c1668	Produits c768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME			B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €			29-11-2022
	Catégories de biens amortis			
L	subvention>1000euros-mobiliers études	5		29/11/2022
L	subvention>1000euros<5000-immobiliers ou installations	5		29/11/2022
L	subvention>10000euros-immobilier ou installations	15		29/11/2022
L	subvention>5000euros<10000-immobilier ou installations	10		29/11/2022

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N			B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		270,00	270,00	0,00	270,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		270,00	270,00	0,00	270,00
pour dépréciation comptes redevable	0,00	11/04/2023	270,00	270,00	0,00	270,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		270,00	270,00	0,00	270,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		270,00	270,00	0,00	270,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES				B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FONCTIONNEMENT (total)					
657364	2025-11	SUBVENTION CAISSE ECOLE	OCCE COOP SCOLAIRE	Association	1 550,00
65748	2025-09	SUBVENTION COMMUNALE	ECOLE ELEMENTAIRE	Association	2 000,00
65748	2025-07	SUBVENTION MEMOIRE DES MORTS	FOOT BALL CLUB	Association	300,00
65748	2025-05	SUBVENTION COMMUNALE	SOUVENIR FRANCAIS	Association	100,00
65748	2025-06	SUBVENTION COMMUNALE	COMITE DE BOURGOGNE	Association	150,00
65748	2025-10	SUBVENTION COMMUNALE	BANQUE ALIMENTAIRE DU DOUBS HAUTE SAONE	Association	100,00
65748	2025-02	SUBVENTION AMICALE JEUNES SAPEURS-POMPIERS	TERRITOIRE DE BELFORT	Association	300,00
65748	2025-08	SUBVENTION	UNE ROSE UN ESPOIR	Association	100,00
65748	2025-01	Lutte contre la prolifération des chats	COLLEGE LUCIE AUBRAC	Association	1 000,00
65748	2025-03	SUBVENTION COMMUNALE ACTIVITES TIR A L ARC	FOYER SOCIO EDUCATIF	Association	3 000,00
65748	2025-04	SUBVENTION COMMUNALE	JEUNES SAPEURS POMPIERS	Association	800,00
			Collect. Résistance-Déportation 90	Association	
			L ARCHE DE MALLO	Association	
			LES ARCHERS DU ROYAL	Association	
			LES GALOPINS	Association	

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	1,80	1,00	2,80
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif principal 1er classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1er classe	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	0,96	7,96	5,96	2,00	7,96
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
APPRENTI	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique 2° classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 1° classe	C	1,00	0,96	1,96	1,96	0,00	1,96
Adjoint technique principal de 1er classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique territorial principal 2em classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal 1er classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,80	1,80	1,80	0,00	1,80
ATSEM principal 1er classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM principal de 2° classe	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ETAPS PP 1er classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
assistant de conservation du patrimoine -bibliothèques	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint d'animation	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint principal d'animation de 2èm classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		15,00	1,76	16,76	13,56	3,00	16,56

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				38 472,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM		23 121,00	A 332-8-2	CDD AGENT POLYVALENT
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		5 855,00	A 332-13	CDD AGENT POLYVALENT
APPRENTI	C	TECH		9 496,00	A A	A AGENT POLYVALENT
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				38 472,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence du cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4 pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - Peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8, avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
332-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
333-1 : Supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT			B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	10 883,89	10 883,89
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	42 733,00	42 733,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	53 616,89	53 616,89

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	200 000,00	200 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	53 616,89	53 616,89
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	253 616,89	253 616,89

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	66 425,00	66 425,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	661 378,11	661 378,11
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	594 953,11	594 953,11

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		66 425,00	I 66 425,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		66 425,00	66 425,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	66 425,00	66 425,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		661 378,11	III 661 378,11
Ressources propres externes de l'année (a)		27 000,00	27 000,00
10222	FCTVA	15 000,00	15 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	12 000,00	12 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		634 378,11	634 378,11
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	2 398,00	2 398,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	631 980,11	631 980,11

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES					IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS					D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	3 305 000,00	2,54	25,69	0,00	849 055,00	2,54
TFPNB	28 900,00	1,76	37,17	0,00	10 742,00	1,76
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	76 000,00	-6,86	8,52	0,00	6 475,00	-6,86
TOTAL	3 409 900,00	2,31			866 272,00	2,46

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

ARRETE ET SIGNATURES

DEVILLARD Maud	<i>absente</i>
LAHEURTE Laurence <i>absente excusée a donné pouvoir à ANDRE Philippe</i>	
GRESSOT David	<i>absent</i>
REINICHE Sébastien	
BAUDIN François	

Certifié exécutoire par le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Bourogne, le

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le MAIRE,
A Bourogne, le 08/04/2025
Le MAIRE,

B Guardia



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Bourogne, le 08/04/2025

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour : 12

Contre : 1

Abstention :

Date de convocation : 03/04/2025

GUARDIA Baptiste	<i>[Signature]</i>
SANGLARD Geneviève	<i>[Signature]</i>
CORTI Robert	<i>[Signature]</i>
ZARAGOZA-MEYER Odile	<i>[Signature]</i>
POUX Sandrine	<i>[Signature]</i>
BONIN Jacques	<i>[Signature]</i>
MALNATI Joëlle	<i>[Signature]</i>
DANG-HAO Gilles	<i>absent excusé</i>
ANDRE Philippe <i>a reçu pouvoir de LAHEURTE Laurence</i>	<i>[Signature]</i>
MEIER Carol	<i>absente excusée</i>
BASSI Jean-Michel	<i>[Signature]</i>
VERGNAULT Sandrine	<i>absente</i>
DEMAIMAY Sylviane	<i>absente excusée</i>